



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025.04.06

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

OBJET

Séance du 10 avril 2025

**Budget supplémentaire 2025 -
Ville**

DATE DE CONVOCATION

04 avril 2025

DATE D’AFFICHAGE

Nombre de Conseillers : 33

Nombre de présents : 24

Nombre d’absents : 0

Procurations : 9

Nombre de votants : 33

Vote

Ayant voté pour 30

Ayant voté contre 3

S’étant abstenu 0

N’ayant pas pris part au vote 0

L’an 2025 à 18H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

Etaient présents :

Dominique CAP, Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Michel CORRE, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Claudine ORVOEN, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, Julie MERCIER, Aude BURGER-CUZON, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Elodie LANCERON, François CORRE, Damien RIVIER, Xavier LE GALL

Etaient absents :

Etaient représentés :

Françoise MORVAN donne pouvoir à Yvan LACHUER, Brigitte DENIEL donne pouvoir à Gwenaëlle GOUENNOU, Haoua LE GALL donne pouvoir à Julie MERCIER, François LEMAITRE donne pouvoir à François CORRE, François THOUROUDE donne pouvoir à Claire LE VOT, Tiphaine BOISSON donne pouvoir à Patricia HENAFF, Guillaume PARANT donne pouvoir à Rémy JEZEQUEL, Stéphane LE GALL donne pouvoir à Marlène LE MEUR, Loise QUERE donne pouvoir à Claudine ORVOEN

Madame Claudine ORVOEN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ses fonctions de secrétaire de séance qu’elle a acceptées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Budget supplémentaire 2025 - Ville

Rapporteur :**Bernard NICOLAS 4ème Adjoint au Maire****Exposé :**

Le budget supplémentaire étant un acte d'ajustement, il permet d'effectuer l'inscription de dépenses courantes non inscrites pour le budget primitif dans leur intégralité. En effet, le Compte Financier Unique n'ayant pas été arrêté au moment du vote du budget primitif, le budget supplémentaire va permettre d'ajuster les résultats votés par anticipation lors des BP 2025.

Par rapport, aux résultats anticipés inscrits au BP 2025 et aux résultats définitifs de 2024, des ajustements sont nécessaires :

	Section de fonctionnement	de	Section d'investissement
Résultat définitif 2024	1.299.450,82		336.679,11
Résultat anticipé 2024 inscrit au BP 2025	1.304.996,80		331.803,25
Ecart	-5.545,98		+4.875,86

De plus, il faut intégrer le résultat de clôture du budget annexe Lotissement de Goarem an Eol.

Afin de tenir compte de cette situation, les écritures ci-dessous sont proposées :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		001 – Résultat d'investissement reporté	4.875,86
		1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	-5.545,98
Op°01006 – 21831 – Matériel informatique	2.758,70	021 – Virement de la section de fonctionnement	3.428,82
TOTAL	2.758,70	TOTAL	2.758,70

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
61558 – Entretien autres biens mobiliers	8.000,00		
023 – Virement à la section d'investissement	3.428,82	75821 – Excédent des budgets annexes	11.428,82
TOTAL	11.428,82	TOTAL	11.428,82

Délibération :

Après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré les membres du Conseil municipal décident :

- D'approuver le budget supplémentaire du Budget Ville comme susvisé

Projet de délibération soumis à la :

Séance plénière des commissions 2020-2026 du 03 avril 2025

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 029-212901896-20250410-2025_04_06-DE

Délibération du Conseil Municipal :

Ayant voté pour 30

Ayant voté contre 3 : Guillaume PARANT, Rémy JEZEQUEL, Damien RIVIER.

S'étant abstenu 0 :

N'ayant pas pris part au vote 0 :

Fait à Plougastel-Daoulas, le 10 avril 2025

**Le Maire,
Dominique CAP**

**Secrétaire de séance
Claudine ORVOEN**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Publié le 25 avril 2025